80e ANNEE. — N° 40. MERCREDI 3 AVRIL 1940.

25 c. **Journal du Lot** 25 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....		1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....		2 fr. 25
RÉCLAMES 3e page	(— de —).....	3 fr. 50
» 2e page	(— de —).....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

La Situation

Nos discordances après 1918 nous ont coûté trop cher aux uns et aux autres pour qu'on les laisse se reproduire. Les Anglais en sont aujourd'hui aussi persuadés que nous. Ils savent qu'ils ne peuvent plus faire une politique d'isolement. Ils ont cessé, en fait, d'être insulaires et devenant continentaux c'est seulement aux côtés de la France qu'ils peuvent se placer.

M. Paul Reynaud prend bien la suite.

Il a renvoyé à Moscou l'ambassadeur stalinien qui opérait à Paris pour le compte de nos ennemis. Il a signé à Londres la déclaration qui établit la totale solidarité franco-britannique.

Paul Reynaud vient d'achever ce qu'Edouard Daladier avait commencé. On murmurait, pour excuser ce qu'on lui a fait ,que Daladier était trop lent à réaliser ses décisions, à passer de l'idée à l'exécution. Il faut tout de même constater qu'il préparait assez bien ses actes puisqu'il n'est resté à son successeur que la peine de les mettre en œuvre. Félicitons-nous pour notre pays que l'œuvre soit continuée, malgré le changement d'ouvrier et la releve de l'équipe.

⁂

Il n'est certes pas trop tard pour parler de cette décision prise par le Conseil Suprême des Alliés et qui est un acte capital. Il a conclu quelque chose de plus solide qu'un pacte, même d'acier, et dont les failles se révèlent à l'usage ; quelque chose de plus profond et de moins incertain qu'une simple alliance. Il a fait *l'union* entre les deux pays, entre les deux Empires, union non seulement pour gagner la guerre mais encore pour ne pas perdre ensuite la paix.

Par leur déclaration, les deux pays sont engagés à ne pas négocier d'armistice ni de traité de paix si ce n'est de leur commun accord. Ils s'engagent à n'accepter de discuter les termes de la paix qu'après une complète entente sur les conditions nécessaires pour assurer au deux pays *les garanties effectives et durables de leur sécurité. Ils s'engagent enfin à maintenir après la guerre leur communauté d'action pour la sauvegarde de cette sécurité* et la reconstruction d'un ordre international assurant à l'Europe la liberté des peuples, le respect du droit et le maintien de la paix.

⁂

Un tel accord qui réunit toutes les forces de deux grandes puissances dans un même bloc pour une même action inspirée de la même pensée est à peu près sans précédent. Cinglante et magnifique réponse aux manœuvres de ces hypocrites brutes hitlériennes qui déployaient tant d'efforts pour dissocier dans cette guerre la France de l'Angleterre afin de pouvoir ensuite les vaincre séparément.

Ah ! cette fois, ils ont été touchés et ils ont marqué le coup. Leur première souffrance a été si vive qu'ils n'ont pas su se maîtriser et que la violence de leur colère a montré la profondeur de leur déception.

Avec quelle joie nous avons entendu le déchaînement furieux de leur propagande et les excès de rage de leur radio. A la honte de subir l'indulgence de ces bandits succédait la fierté de mériter leurs insultes ! ils invectivaient contre Churchill et Chamberlain, contre Edouard Daladier et Paul Reynaud. Finies cette fois les doucereuses avances à notre pays. La France avait sa part d'injures aussi grande que celle de la Grande-Bretagne !

Si çà ne lui avait pas fait aussi mal, l'Allemagne n'aurait pas tant crié !

⁂

Mais la bonne façon d'apprécier justement l'importance d'un fait est moins d'en prévoir les effets futurs que de calculer ceux qu'il aurait eus précédemment dans une semblable circonstance.

Eh ! bien, tout aurait été changé en Europe si une telle unité de pensée et d'action avait inspiré la politique franco-britannique de 1920 à 1936 ! Nous n'aurions eu ni la guerre ni Hitler !

Au lieu de le laisser démanteler pièce à pièce, on aurait défendu, appliqué et maintenu ce traité de Versailles dont les premiers démolisseurs n'ont peut-être pas été en Allemagne. On n'aurait pas vu, dès les premiers temps de l'après-guerre, les vainqueurs comme gênés de leur victoire, abandonner l'un après l'autre les avantages conquis et s'excuser presque de les avoir exigés ! On n'aurait pas entendu ces prêcheurs d'un pacifisme qui nous a ramené la guerre se répandre en France et en Angleterre pour nous apitoyer sur le sort de la pauvre et innocente Allemagne ! On n'aurait pas vu Anglais, Américains et même Français souscrire en masse à ces fameux emprunts qui devaient permettre à l'Allemagne, non pas de se relever économiquement, mais de se payer les énormes armements que nous avons à combattre maintenant !

Et tant de fautes inspirées par de funestes illusions et tant d'erreurs filles de faux principes !

⁂

Voilà ce dont doit nous protéger dans l'avenir la déclaration franco-britannique par quoi les deux pays sont engagés « à maintenir dans tous « les domaines leur communauté « d'action après le rétablissement de « la paix ».

Nos discordances après 1918 nous ont coûté trop cher aux uns et aux autres pour qu'on les laisse se reproduire. Les Anglais en sont aujourd'hui aussi persuadés que nous. Ils savent qu'ils ne peuvent plus faire une politique d'isolement. Ils ont cessé, en fait, d'être insulaires et devenant continentaux c'est seulement aux côtés de la France qu'ils peuvent se placer.

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

L'antique problème

Un homme sans scrupules a fatalement, dans la lutte ou dans les affaires, la supériorité sur un adversaire ou un concurrent timoré. Il n'est certes pas avare de promesses et d'engagements — il en est même prodigue, puisque cela ne l'engage à rien et qu'en les faisant ou en les prenant, il est bien décidé à ne pas les tenir. C'est ainsi que dans la vie courante, nous voyons trop souvent triompher la mauvaise foi. Il reste à l'honnête homme la consolation de compter sur la justice immanente, qui est parfois boiteuse autant que la justice tout court.

L'expérience nous a appris qu'il en est de même dans les rapports entre nations, à cette différence près que la police et la justice y sont encore plus imparfaites. Les peuples faibles n'ont d'autre ressource qu'un recours, bien illusoire parfois, à la conscience universelle — « qui d'ailleurs n'existe pas », disait Anatole France. La Finlande, après d'autres, vient hélas ! d'illustrer ce propos désenchanté.

— N'y aurait-il donc rien en ce monde que de céder à la violence ou d'être soi-même le plus violent ? En d'autres termes, n'est-il donc possible de faire régner la justice qu'en employant l'injustice contre les autres nations ? Et, si nous poussions plus loin le raisonnement, ne peut-on supprimer le mal que par le mal, et ne mettre fin aux guerres que par la guerre ?

Terrible problème, que je ne me chargerai certes pas de résoudre. On m'objectera que le mal employé pour détruire le mal, la guerre faite pour supprimer les guerres, l'injustice accomplie pour effacer les injustices, ne sont que provisoires et ne constituent que d'inévitables pis aller. Mais qui ne voit qu'ils ajoutent cependant de nouveaux chaînons à la chaîne infinie du mal, de la guerre et de l'injustice ? Nous en revenons toujours à l'affreuse énigme.

Vieille et douloureuse interrogation, posée depuis des siècles devant la conscience des hommes !

Informations

Les accords économiques franco-anglais

Les conversations se sont poursuivies à Paris, entre sir A. Duncan, président du Board of Trade, et M. Louis Rollin, ministre du Commerce et de l'Industrie.

Les deux ministres ont mis au point les détails d'application de l'accord économique signé à Londres le 16 février dernier et adopté des mesures étendant de part et d'autre à de nouveaux produits les facilités prévues dans l'accord.

Toutes les dispositions utiles pour assurer le développement des communes exportations françaises et anglaises sur les marchés tiers sont en voie d'élaboration.

L'attitude des Etats-Unis envers les Alliés

Dans un article publié par le « World Telegram » intitulé : « Nos buts de guerre », M. Raymond Clapper souligne l'importance de l'aide américaine à la cause des alliés. Il rappelle particulièrement que la révision de la loi de neutralité a joué en faveur des alliés et que la politique actuelle du gouvernement des Etats-Unis consistant à donner la priorité à la France et à l'Angleterre, dans l'achat des avions militaires, met pratiquement l'industrie aéronautique américaine à la disposition des alliés.

« Selon le point de vue de certains milieux de Washington, remarque-t-il, ce nouveau développement dans la politique en faveur des alliés équivaut, pour l'Angleterre et la France, a une importante victoire militaire. »

Contre le président Roosevelt

Les milieux politiques berlinois relèvent particulièrement dans le « Livre blanc » allemand, les attaques violentes contre la politique du président Roosevelt et certains de ses hommes de confiance.

On a l'impression à Berlin que cette publication a été retardée jusqu'au retour de M. Sumner Welles et a été décidée lorsque les dirigeants nazis eurent acquis la conviction que les Etats-Unis n'appuleraient pas un compromis dans le sens souhaité par Berlin.

L'élément déterminant dans cette conviction paraît avoir été la promesse des Etats-Unis de livrer aux Alliés leurs avions du modèle le plus récent. Le correspondant du *Telegraaf* à Berlin affirme que la publication officielle allemande a fait sensation dans les milieux américains de Berlin où l'on s'attend à des développements sur le plan diplomatique.

Contre la propagande allemande

Le correspondant à Washington du « New-York Times » annonce que les autorités américaines préparent un rapport détaillé sur la propagande allemande, à l'égard des Etats-Unis.

Ce fait est révélé par les milieux autorisés en réponse à la publication du livre blanc allemand, sur les responsabilités des Etats-Unis dans la guerre d'Europe.

Ce rapport comprendra des analyses de documents, des publications d'articles inspirés de causeries à la radio, etc., ayant pour but d'influer sur l'opinion américaine ou de la diviser.

On laisse même pressentir une publication possible.

La Russie n'attaquera pas la Roumanie

Les membres de la Commission soviétique ont assuré les Roumains que l'U.R.S.S. n'attaquerait pas la Roumanie. On rapporte même qu'ils auraient ajouté :

« Nous n'entendons pas faire le jeu des Allemands qui se retourneraient un jour contre nous en menaçant l'Ukraine. »

Au Japon

On annonce que le gouvernement japonais doit publier une déclaration par laquelle, à l'occasion de l'inauguration du nouveau régime de la Chine centrale, sous la direction de M. Wang-Ching-Wei, il proclamera, une fois de plus, que le Japon n'a nullement l'intention d'exclure de l'activité économique en Chine les puissances étrangères qui se conformeront à la nouvelle situation en Extrême-Orient, mais qu'il désire au contraire coopérer avec elles.

Etats-Unis et Japon

Le sénateur Pittman, président de la Commission des affaires étrangères, a appuyé la déclaration de M. Cordell Hull, que les Etats-Unis ne reconnaîtraient pas le gouvernement de Wang-Ching-Wei.

Il a déclaré à la presse :

« Le Japon continue à violer le traité des neuf puissances. Le gouvernement établi à Nankin a été installé par le gouvernement japonais et n'est pas un gouvernement chinois, mais un gouvernement fantoche, semblable à celui du Mandchoukouo. »

Les pertes finlandaises et russes

D'après les informations de source officielle finlandaise, les chiffres des pertes finlandaises, pendant la guerre, oscillent entre 15.000 et 20.000, cette dernière estimation étant un maximum.

En ce qui concerne les pertes soviétiques, qui ont été évaluées par M. Molotov à 60.000 tués et 150.000 blessés, on maintient du côté finlandais les chiffres fournis par le maréchal Mannerheim dans son dernier ordre du jour, à savoir : 200.000 tués.

Accords franco-italiens

A propos des accords économiques franco-italiens dont on a annoncé la conclusion le 6 mars 1940, ils sont entrés en vigueur le 1er avril.

Ils comportent : 1° Un accord de paiement ; 2° un arrangement commercial.

Défense de visiter la Pologne

On apprend d'excellente source proche du Vatican que le nonce apostolique Mgr Orsenigo, aurait informé le Vatican de ce que les officiels allemands lui auraient refusé la permission de visiter les territoires polonais occupés par le Reich afin de se faire une opinion sur les conditions religieuses de ces territoires.

Communiqué officiel

N° 420. — Assez grande activité des deux aviations.

N° 421. — Nuit calme sur l'ensemble du front.

EN PEU DE MOTS...

— Le président de la Société minière des métaux italienne a remis au Gouverneur de la Banque d'Italie, 107 kilos d'or fin, obtenu par le traitement des minerais aurifères du mont Rose.

— M. Paul Reynaud a fait signer au Président de la République un décret nommant M. Paul Baudrin, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil et secrétaire du Cabinet de guerre.

— Pour la nouvelle année fiscale, on estime qu'avec l'augmentation du coût de guerre, les dépenses pourront atteindre, en Angleterre, un milliard et quart par jour.

— Les Jeux Olympiques n'auront pas lieu à Helsinki, cette année. Dix-sept pays sur 27 ont fait savoir qu'ils ne pourraient, en raison de la guerre, prendre part aux épreuves.

— En vue de hâter l'expédition des affaires et notamment de celles qui résultent de l'état de guerre, le ministre de la Santé publique a décidé de rappeler à Paris les services de son département qui étaient encore repliés en province.

NOS ÉCHOS

Relativité du point d'honneur.

Vers la fin de 1933, un officier allemand causait avec un diplomate de l'Ambassade britannique à Berlin. Au cours de la conversation, l'Allemand exprima cette opinion, assez étrange, que les Anglais étaient des gentlemen et que les Français ne l'étaient pas.

Invité à s'expliquer, il raconta cette anecdote qui éclaire singulièrement l'âme allemande : « Après la guerre, en 1920, j'étais chargé du commandement d'une caserne. Un jour, une délégation de la commission du contrôle militaire composée d'un officier français et d'un anglais, vint passer l'inspection. Ces officiers me dirent qu'ils avaient motif de croire que je détenais un stock de fusils, caché dans un mur de brique, au mépris des conventions du traité de paix. Je niai le fait et déclarai : « je vous donne ma parole d'honneur d'officier allemand qu'il n'y a aucun fusil caché dans ma caserne ». Eh ! bien, votre compatriote était un gentleman. Il accepta ma parole d'honneur et s'en alla. Mais l'officier français, lui, n'était pas un gentleman. Il ne voulut pas accepter ma parole d'honneur. Et il démolit le mur de brique. Et il emporta mes fusils ! »

Si ce n'était-là qu'un cas isolé, ce ne serait que drôle. Mais malheureusement, c'est un cas typique. Il exprime la mentalité allemande actuelle ; et c'est parce que la mentalité allemande est tout entière sur ce modèle, que l'Europe est en guerre.

L'humour britannique.

Agence matrimoniale.

Hitler apparaît cette semaine en directrice d'agence matrimoniale sous la plume de George Whitelaw, caricaturiste du *Daily Herald*. Rien n'y manque, ni le chignon, ni la moustache, ni les pendants d'oreille en toc, ni la rondeur persuasive du geste.

L'affaire est dure à enlever : il s'agit d'engager l'Italie, une belle jeune fille à l'œil farouche sous sa coiffure napolitaine, à mettre sa main dans celle du « camarade » botté et patelin, qui tient sagement sa casquette sur ses genoux en laissant dépasser deux énormes pouces d'assassin.

Derrière le bureau de la marieuse, un portrait « Notre introducteur en chef » : — Herr Von Ribbentrop.

⁂

Arrêt facultatif.

De Low, dans l'*Evening Standard* :

Un arrêt d'autobus le long d'une route jalonnée de ruines. Un ange attend, pieds nus, sa valise à la main : l'ange de la paix.

Passe Hitler en Wotan conduisant un char romain traîné, ventre à terre, par des esclaves nus. Il tire sur les rênes pour ralentir l'attelage : « Vous montez, la petite ? »

LE LISEUR.

Chronique du Lot

Les agriculteurs ne manqueront pas d'engrais

Le ministre des Travaux publics communique :

« Dans les quatre dernières semaines, la Société Nationale des Chemins de Fer a chargé 47.000 wagons d'engrais, c'est-à-dire sensiblement plus qu'à la même époque en 1938.

« Les chargements d'engrais continuent, d'ailleurs, au même rythme, alors que l'an passé, à pareille date, il y avait déjà décroissance de ce trafic spécial.

« Cette indication est fournie pour rassurer les usagers agricoles, qui pouvaient redouter des difficultés d'approvisionnement, à cause des transports de guerre. »

Pour les étudiants sous les drapeaux

Quelques étudiants des facultés ou écoles d'enseignement supérieur ont, après le 1er septembre 1938, souscrit un engagement volontaire et sont actuellement présents sous les drapeaux. D'autres, déclarés aptes à souscrire un engagement volontaire, seront peut-être incorporés avant l'ouverture des séries normales d'examen de juin 1940. Pour ces étudiants, une série d'examens sera organisée du 22 au 27 avril, par anticipation sur les dates normales de la session de juin.

Les étudiants qui, pour des raisons militaires, ne pourraient pas se présenter aux épreuves, seront, sans autre formalité, inscrits pour les épreuves de juin.

Baccalauréat de l'enseignement secondaire

Quelques candidats au baccalauréat de l'enseignement secondaire, actuellement sous les drapeaux, n'ont pas pu bénéficier des mesures de faveur intervenues exceptionnellement depuis le début des hostilités.

Il a paru équitable de prendre pour eux aussi les mêmes dispositions bienveillantes.

Une série d'examens sera instituée du 22 au 27 avril prochain.

Elle constituera une série anticipée de la session normale de juin-juillet 1940.

Le registre d'inscription sera ouvert du 2 au 13 avril inclus.

Les épreuves écrites et orales porteront, comme à la série de mars, sur les programmes fixés par les instructions du 16 novembre 1939.

A l'Académie de Montauban

Le concours littéraire de l'Académie de Montauban pour 1940 est ouvert jusqu'au 30 avril, date à laquelle devront parvenir en double exemlaires, de préférence dactylographiés, au siège de l'Académie (hôtel de la Chambre de Commerce), les œuvres inédites des concurrents. Le concours comprend trois sections : poésie, prose, œuvres dramatiques. Des diplômes de médailles d'or, de vermeil, d'argent, de bronze et des mentions seront décernés aux lauréats.

Monuments historiques

L' « Officiel » publie la liste des immeubles classés parmi les monuments historiques au cours de l'année 1939. Dans cette liste, nous relevons les immeubles du Lot suivants :

Lacapelle-Marival : Château.

Marcilhac. — Maison dite « Maison du Roi ».

Marcilhac. — Immeubles acquis par l'Etat par acte administratif du 10 janvier 1939, aux abords de l'Eglise classée et figurant au plan cadastral sous les numéros 424 et 425, section E.

St-Cirq-Lapopie. — Maison Liauzu-Vinel, sise Grande-Rue.

Naturalisations

Sont naturalisés Français : Jacewiez (Joseph), cultivateur, né le 21 juin 1900, à Dabrowa (Pologne), ayant 5 enfants mineurs : 1° Stanislawa, né le 1er mars 1922, à Dabrowa (Pologne) ; 2° Anna, née le 26 juillet 1926, à Dabrowa (Pologne) ; 3° Henry, né le 11 mars 1930, à Dabrowa (Pologne) ; 4° Hélène, née le 29 février 1936, à Aurillac (Cantal) ; 5° Jeannine, née le 30 août, 1937, à Figeac (Lot), et Ostrowski (Sophie), sa femme, née le 7 juillet 1896, à Dabrowa (Pologne), demeurant à Faycelles (Lot).

Accident

En chargeant des balles de tabac, M. José Vincens Gasso, employé chez M. Artigalas, s'est blessé au genou droit.

CAHORS

De la caserne à l'hôpital De l'hôpital à la caserne

On a été longtemps dans l'incertitude touchant le sort qui serait réservé à la caserne Bessières. C'est-à-dire que des décisions successives l'affectaient tantôt à une destination et tantôt à une autre toute différente. Le récit qu'on en pourrait faire illustrerait l'histoire multiforme de ces conflits d'influence entre les divers grands services des administrations... même quand elles sont militaires.

Si nous nous souvenons bien, au début de la guerre, le quartier Bessières, dans le plan de mobilisation, était réservé au Service de Santé qui devait y installer un hôpital. Dans les prévisions, le département du Lot devait servir surtout de centre hospitalier et fournir les installations d'un nombre déterminé de lits. Quelques milliers, croyons-nous.

Et un nombreux personnel médical et infirmier arriva dans notre ville, prêt à recevoir un important contingent de blessés et de malades.

Il arriva ce qu'on sait... à savoir que ces blessés et ces malades n'arrivèrent pas. Ou, du moins, qu'il en arriva beaucoup moins qu'on n'avait prévu.

Tout le monde s'en félicita, certes. Mais il résulta de cette heureuse circonstance que les autres établissements réquisitionnés à Cahors pour servir d'hôpitaux suffirent amplement à la tâche. Au bout de quelques semaines, des médecins-majors et des infirmiers furent licenciés ou envoyés ailleurs.

Seulement, le quartier Bessières restait inemployé. Le dépôt avait été envoyé à Montauban et la question se posait de savoir ce qu'on allait mettre dans ces locaux disponibles.

Ce que voyant, la municipalité de Cahors intervint vigoureusement et réclama que cette caserne, dont il aurait été difficile de faire un bon hôpital, fût rendu à sa destination naturelle. Bref, qu'on y refît une caserne, mais une caserne habitée.

Il y eut des résistances, qu'on réussit à vaincre. Et le service de santé abandonnant ses prétentions, on y réinstalla le dépôt et depuis quelques mois, sous les ordres du colonel Audeguis, un important contingent de recrues y a fait son instruction et son entraînement.

Seulement, le Service de Santé n'avait fait qu'une retraite provisoire et n'acceptait pas sa défaite. Alors qu'on croyait la question bien réglée, arriva, il y a quelques semaines, l'ordre de remettre les choses dans l'état où elles étaient avant le retour du dépôt et des recrues.

La caserne allait redevenir un hôpital. Et le dépôt se prépara à un nouveau déménagement.

En vain, la municipalité de Cahors fit à nouveau valoir tous les arguments qui l'avaient emporté une première fois. Le Service de Santé tenait bon sur les positions qu'il avait reconquises.

Et déjà tout était prêt pour le départ ordonné à Montauban, lorsque dans un nouvel effort auquel M. de Monzie ne resta, certes, pas étranger, on réussit à faire annuler les dernières prescriptions Et le contre-ordre qui supprimait l'ordre précédent arriva juste à temps.

L'hôpital redevenait une caserne.

Espérons que, cette fois, c'est définitif... au moins pour quelques jours !

ALLOCATIONS MILITAIRES

Les allocations militaires seront payées par M. le Percepteur de Cahors aux dates ci-après et dans l'ordre suivant :

Cartes n° 1 à 100, mardi 2 avril ; n° 101 à 200, mercredi 3 avril ; n° 201 à 300, jeudi 4 avril ; n° 301 à 400, vendredi 5 avril ; n° 401 à 500, samedi 6 avril ; n° 501 à 600, lundi 8 avril ; n° 601 à 700, mardi 9 avril ; n° 701 à 800, mercredi 10 avril ; n° 801 à 900, jeudi 11 avril ; n° 901 à 1.000, vendredi 12 avril ; n° 1.001 1.102, lundi 15 avril.

SURVEILLANCE A ASSURER

Ces jours derniers, des parents s'étant rendus sur la tombe de leurs chers disparus, eurent le douloureux regret de constater qu'un ornement déposé sur le tombeau avait été emporté.

Cet ornement — ou plutôt ce souvenir — était d'une réelle valeur et de forte dimension. Il ne pouvait être facilement dissimulé, et il fallait pour l'emporter pas mal d'audace et aussi une habileté qui ne s'acquiert pas du premier coup.

Des observations justifiées furent, naturellement, présentées à qui de droit.

Il faut espérer qu'il en sera tenu compte. D'autant que nombreuses sont les personnes qui ont constaté et constatent trop souvent, de pareils actes de profanation.

Est-il donc impossible d'exercer une surveillance qui rende plus difficile et moins fructueuse la triste industrie de ces dévaliseurs de tombes que le respect des morts n'arrête pas ?

L. B.

ACHATS AVANT L'HEURE

Samedi, l'agent de police Meyre, en surveillance sur la Place du Marché, a surpris Mme Lauglane, marchande de primeurs et volailles, au moment où elle achetait à des heures interdites aux revendeurs.

Conduite au Commissariat, elle a été interrogée par M. le Commissaire de police qui lui a dressé procès-verbal pour infraction à l'arrêté municipal.

L'enquête effectuée a permis d'établir que ce n'était pas la première fois que Mme Lauglane achetait avant l'heure, provoquant le mécontentement des acheteurs particuliers.

⁂

Lundi, jour de foire, un agent de police, en surveillance sur la Place du Marché, a appréhendé le nommé Sylvain Gibert, courtier à Thédirac, pour achat de chevreaux, à des heures interdites aux revendeurs.

Conduit au Commissariat, il a reconnu les faits. Procès-verbal lui a été dressé.

Amusements de noctambules

Dimanche soir, vers minuit, les agents de police effectuant leur surveillance, constataient que les plaques de fonte servant à recouvrir les bouches d'écoulement des eaux, sur la place du Marché, avaient été enlevées.

Amusement stupide et dangereux de noctambules qui aurait pu entraîner de très graves accidents.

La police a ouvert une enquête pour retrouver les auteurs de cet acte. Ce seraient deux jeunes gens dont l'identité ne tardera pas à être établie.

En déchargant du coke

En déchargeant du coke, M. Léon Bach, manœuvre à la Compagnie du Bourbonnais, s'est blessé à la main gauche.

Trouvailles

Il a été trouvé un sac à main par Mlle Andrée ; un portemonnaie par Mlle Chavalle ; un portemonnaie par M. Tech.

EDEN

Mercredi 3, samedi 6 et dimanche 7 avril, en soirée à 20 h. 45. Dimanche, matinée à 15 heures.

Deux grands films au programme. Tino Rossi avec Viviane Romance et Michel Simon dans

NAPLES AU BAISER DE FEU

En complément : *L'Ecole des journalistes*, avec Armand Bernard et Pierre Stephen et les *Actualités mondiales* avec les derniers faits.

PALAIS DES FETES

Mercredi 3, jeudi 4, samedi 6, dimanche 7 avril, en soirée à 20 h. 45. Dimanche, matinée à 15 heures.

Corinne Luchaire, Annie Ducaux, Raymond Rouleau, Claude Dauphin dans un beau film

CONFLIT

Un film de Léonide Moguy, d'après une idée de Gina Kaus.

Corinne Luchaire dans « Conflit » est encore plus remarquable que dans « Prison sans barreaux ».

En complément : *Le plus beau gosse de France*, avec Biscot et Josseline Gaël. *Actualités mondiales* de la semaine.

MAIRIE DE CAHORS

Recensement de la population en vue de l'établissement des cartes de rationnement

Conformément au décret du 9 mars 1940, le recensement de la population en vue de l'établissement des cartes de rationnement sera effectué le *mercredi 3 avril prochain.*

A cet effet, des agents recenseurs, nommés par arrêté municipal, passent actuellement dans chaque maison pour y déposer la fiche individuelle de demande de carte d'alimentation, le bordereau récapitulatif des fiches de demandes ainsi que le questionnaire à l'usage des consommateurs de charbon pour les foyers domestiques.

Ces divers imprimés devront être remplis et signés par toute personne ayant passé la nuit du 2 au 3 avril 1940 à Cahors sans qu'il y ait lieu de distinguer si cette ville est ou n'est pas le lieu de résidence habituelle. Toutefois, la déclaration qui se trouve au dos de la fiche individuelle n'est à souscrire que par les personnes ne résidant pas habituellement à Cahors et qui désirent recevoir leur carte dans une autre commune qu'elles indiqueront (département, rue, numéro).

Le retrait de ces imprimés sera effectué à partir du *mercredi 3 avril* et devra être terminé le *lundi 8 avril* au plus tard.

Les agents recenseurs devront s'assurer que tous les questionnaires sont bien remplis selon les instructions ; ils les compléteront au besoin d'après les déclarations des intéressés.

Les personnes qui, à la date du 2 avril, n'auraient pas encore reçu les imprimés nécessaires. pourront les demander au commissariat de police où des fiches et des bordereaux sont tenus à leur dispositions.

D'autre part, les questionnaires qui, à la date du 8 avril, n'auraient pas été retirés par les recenseurs, devront être remis à la Mairie par les déclarants.

Le Maire de Cahors compte sur la bonne volonté de tous ses administrés pour faciliter la tâche délicate des recenseurs.

Râfles de police

Dimanche soir, de nombreuses râfles ont été effectuées par la police dans les débits, restaurants, dancings de Cahors. Des vérifications d'identité ont été faites.

Procès-verbal a été dressé contre le nommé François Parra, 20 ans, de nationalité espagnole, demeurant à Cahors, pour défaut de présentation de papiers d'identité.

Affectations d'immeubles

L' « Officiel » du 27 mars, publie l'arrêté suivant :

« Les immeubles acquis par l'Etat par acte administratif du 10 janvier 1939 à Marcilhac (Lot), et figurant au plan cadastral sous les numéros 424 et 425, section E, appartenant à M. Fabre et à M. l'abbé Fenouil, sont affectés au département de l'Education Nationale (administration des Beaux-Arts, service des Monuments historiques), en vue du dégagement de l'église de cette commune, classée parmi les monuments historiques. »

LES MOBILISES et L'ASSURANCE SUR LA VIE

Les familles des mobilisés doivent connaître qu'en vertu du décret du 20 février 1940 il est possible d'assurer sur la vie des mobilisés quelles que soient leur classe et leur affectation aux armées, **et avec garantie du risque de guerre.**

Pour tous renseignements, s'adresser à Pierre BOUDET, Agent Général de « la Préservatrice », 101, *Boulevard Gambetta, à CAHORS.*

Une moto dérape

Samedi, une moto conduite par M. Laulanié, qui suivait la route Cahors-Figeac, a dérapé dans le tunnel des Masséries et est allée heurter la paroi d'un rocher.

M. Laulanié a reçu des contusions qui on l'espère, seront sans gravité, mais la moto a subi des dégâts importants.

Les Sports

Le football à Cahors

Dimanche 7 avril auront lieu deux grands matches au Stade Lucien-Desprats ; Match de Rugby à 15 h. ; à 13 h. 30, Jeunes Cadourques contre Agen Sportif.

Nous donnerons de plus amples renseignements incessamment.

Au Comité national de surveillance des prix

Le Comité national de surveillance des prix s'est réuni sous le présidence de M. René Hachette, sous-secrétaire d'Etat au ministère des finances.

Dans une brève allocution, M. Hachette a clairement défini la tâche qui incombe au comité national et qui consiste essentiellement, tout en évitant d'apporter des entraves à l'activité de notre économie, à retarder, et à enrayer, dans toute la mesure du possible, la hausse des prix en général, et plus particulièrement l'aggravation du prix de la vie.

Le Comité national s'est ensuite occupé de la question du prix du vin. A cet égard, il a décidé de limiter l'augmentation du prix du vin, dans le commerce, à 0 r. 10 par litre. Ce maximum paraissant ne plus pouvoir être dépassé grâce aux mesures que le gouvernement va prendre incessamment en vue d'enrayer la hausse constatée à la production.

Le contrôle sera, d'autre part, renforcé en cette matière.

Bonne chasse

Au cours d'une battue effectuée dans les bois de la Métairie-Rouge (Commune de Crégols), un sanglier pesant 45 kilos a été abattu. Félicitations aux chasseurs.

« Rhumatisant des pieds à la tête

...j'avais essayé un grand nombre de médicaments sans aucun résultat ; vos cachets Gandol m'ont fait le plus grand bien, notamment dans les pieds qui ne sont plus douloureux. Maintenant je me tiens debout alors qu'auparavant il fallait que je m'appuie pour marcher. » (M. Elie 1, Route Nationale, Domont, S.-et-O.). C'est que le Gandol après avoir éliminé l'acide urique, l'empêche de se reformer dans l'organisme. La cure de dix jours vaut 14 fr. 60. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

Arrondissement de Cahors

Lalbenque

Foire de mars. — Cours pratiqués: œufs, 5 et 5,50 la douzaine (inchangé); poulets en forte hausse, ils ont dépassé 10 fr. la livre et tous ont été enlevés ; canards, 7 fr. la livre ; lapins, 10 fr. le kilo.

Les porcelets ont maintenu leurs cours précédents.

Rares ont été au Fajol les bœufs exposés à la vente.

Maïs, 110 fr. la quarte; avoine noire 60 fr. le quintal de 50 kilos; luzerne (sainfoin français), offerte à 30 fr. la quarte ; pommes de terre germées pour semence, 2 fr. le kilo.

Saint-Cirq-Lapopie

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de M. Jules Fau, ancien employé de la Ville de Paris, décédé à l'âge de 60 ans.

Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Saux

La vie et le temps. — La vie se continue sur notre plateau aussi bien que les circonstances le permettent. A part deux ou trois propriétés où les femmes sont seules parce que le mari est mobilisé, tout marche normalement. Il nous semble cependant que les propriétaires non mobilisés pourraient demander à ces dernières si elles n'ont pas besoin d'une journée de travail. Ne parlons pas de main-d'œuvre pour celles-là, même en payant, personne ne se dérange. Espérons pour ces braves femmes que les pouvoirs publics feront en sorte de faire comprendre qu'après avoir pensé à soi il serait bon de songer aux autres.

Vendredi dernier, 29 mars, il a fait très froid. Les arbres fruitiers en fleur ont souffert et beaucoup de bourgeons des vignes ont gelé. La végétation des prairies artificielles est aussi entravée. Peut-être que le beau temps viendra. Nous le souhaitons de tout cœur.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Enfants honnêtes. — Le jeune Garrigou Jean, 14 ans, et Miral Jacques, 15 ans, ont trouvé sur la voie publique, le 26 mars après-midi, une bourse contenant de l'argent et divers objets qu'ils ont déposés au commissariat de police.

Nos plus sincères félicitations pour leur acte de probité.

En défaut. — M. le Commissaire de police a dressé procès-verbal contre la dame Guenero Conchita, de nationalité espagnole, habitant rue Séguier, pour défaut de visa de papiers d'identité, tant au départ de la précédente résidence qu'à l'arrivée à Figeac.

Dans ces sortes de contraventions, les intéressés invoquent toujours l'ignorance des règlements ; il y en a pourtant tellement de pris que les autres ne devraient plus les ignorer.

Accident mortel. — Lescure Jean-Pierre, manœuvre, 62 ans, a été victime d'un accident dans les circonstances suivantes :

Le 26 mars, il était occupé quai des Cordeliers par le service de la réquisition des fourrages. M. Dournes, de la Pierre-Levée, déchargeait son char lorsque sa fourche, happée par la courroie de la botteleuse, vint frapper Lescure au visage. Du siège où on venait de le faire asseoir, il se laissa choir à terre. Transporté de suite à l'hôpital, il ne tarda pas à décéder. Constatations d'usage et rapports afférents ont été faits de suite.

Corn

Nécrologie. — Jeudi dernier, notre commune a fait d'imposantes obsèques à M. Marnhes Justin, ancien maire, décédé après une courte maladie, à l'âge de 76 ans. Enfant du pays, intelligent et instruit, le défunt a joui pendant de longues années de la confiance de ses compatriotes, dont il a toujours défendu les intérêts avec dévouement et impartialité.

Au cimetière, M. Delmas, ancien député, adressa un émouvant adieu à l'ami personnel, au cultivateur laborieux, au père de famille modèle et au planteur de tabac toujours prêt à servir la cause de la fédération départementale.

Ce langage, très éloquent dans sa simplicité, fut approuvé sans réticences par tout l'auditoire ému et recueilli. Puissent ces précieuses marques d'amitié adoucir un peu le grand chagrin de tous les membres des familles Marnhes, Pradines et Fourgoux, si estimées dans la région. — A. B.

Latronquière

Un vaillant compatriote. — Nous avons appris avec plaisir que notre jeune et sympathique compatriote, M. Ernest Audigié, de la Croix-de-Malte, instituteur public, fils de M. Firmin Audigié, facteur en retraite, s'est vu remettre, dans une récente prise d'armes, la croix de guerre, avec le motif ci-après :

« Chef de groupe franc pour quelques patrouilles dangereuses, s'est révélé un magnifique entraîneur d'hommes, notamment au cours d'une rencontre de patrouilles, dans la nuit du 29 février. »

Toutes nos félicitations à ce valeureux sergent-chef, qui se double d'un sportif émérite.

Thémines

Nécrologie. — Nous apprenons avec peine le décès, au Cossoul, de Mme Delsahut Léonie, à l'âge de 73 ans.

A son mari, à ses enfants, M. et Mme Auguste Delsahut, conseiller municipal, M. et Mme Thomas, et à ses petits-enfants, nous adressons nos bien sympathiques condoléances.

Carnet rose. — Heureuse arrivée, chez Mme et M. Brunet Paul, du Cossoul, de leur premier garçon, leur quatrième enfant. Félicitations aux heureux parents et longue vie au jeune bienvenu.

Vous dormez mal !

C'est sûrement votre foie qui fait des siennes ! Il vous est facile d'avoir un apaisement de ce côté. Chaque soir, après le repas, prenez donc une tasse de la délicieuse tisane Vichyflore ; les plantes aromatiques qui la composent, associées aux sels des eaux du bassin de Vichy, ont une action décongestionnante sur le foie ; vous digérerez aisément et éviterez la dangereuse et désagréable constipation. La tisane Vichyflore agit comme hépatique, diurétique et laxative. Elle se prépare comme une tasse de thé et convient à tous les âges et à tous les tempéraments. La Gde Bte : 8 fr. 90. Ttes Phies.

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

Arrondissement de Gourdon

Souillac

Hyménée. — Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de M. Robert Bourrianne, bourrelier, actuellement mobilisé, avec Mlle Thérèse Arlie.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux futurs époux.

CHEZ NOS VOISINS

EN LOT-ET-GARONNE

L'action anti-communiste. — Par arrêté du 23 mars, M. le ministre des Travaux publics a suspendu de ses fonctions M. Pélissier, adjoint technique des Ponts et Chaussées à Agen, inculpé d'infractions aux décrets des 24 juin et 26 septembre 1939 réprimant les menées communistes et extrémistes.

Dernière heure

COMMUNIQUÉ DU 1er AVRIL (soir)

Tirs d'artillerie particulièrement nourris dans la région immédiatement à l'ouest de la Sarre.

Forte activité des deux aviations. Plusieurs combats aériens ont eu lieu, dont les résultats ne sont pas encore connus.

Tous nos avions sont rentrés à leurs bases.

Au cours des engagements aériens du 31 mars, l'une de nos patrouilles de chasse s'est heurtée à des forces ennemies très supérieures en nombre. Deux de nos avions monoplaces ont été abattus.

L'un des pilotes s'est sauvé en parachute. Les autres appareils ont rejoint leurs bases.

Plusieurs avions étrangers dont un allemand identifié survolent la Belgique.

Plusieurs avions étrangers ont survolé, le 1er avril, le territoire belge et, notamment, la région bruxelloise.

L'un d'entre eux a été identifié comme étant de nationalité allemande.

Ls jeunes as de l'aviation française volent sur les traces de leurs aînés

Au moment où deux jeunes aviateurs, un adjudant et un sergent, se disputent l'honneur d'être le premier « As » français de cette guerre, on rappelle que le 26 février 1916 Jean Navarre fut cité en tête de tous nos aviateurs. Il fut alors surnommé « La sentinelle de Verdun ». Il servait dans les escadrilles de chasse du commandant de Rose, tué à l'ennemi en mai 1916. Navarre montait un « Bébé » Nieuport à moteur rotatif de 80, puis de 110 CV. Alors adjudant, Navarre nettoyait en maître le ciel de Verdun. Il y réussit le premier « doublé » officiel ; en 1916, Navarre abattit douze avions en moins de trois mois ; à ce moment, Guynemer comptait huit victoires et Nungesser 5. Blessé le 17 juin 1916, Navarre abandonna le front de Verdun. Il était à ce moment sous-lieutenant.

Hitler aurait tenu un conseil de guerre

On télégraphie de Copenhague, à « Paris-Midi », qu'un Conseil de guerre s'est tenu dimanche après-midi, à Berlin, sous la présidence d'Hitler, avec les chefs de l'armée, de la flotte, le maréchal Gœring, Gœbbels et les principaux personnages du régime.

Il semble qu'au cours de cette réunion, la question de l'opportunité d'entamer une offensive sur le front ouest ait été posée.

Des informations venues de Berlin, de source généralement bien informée, prétendent que la majorité se serait prononcée en faveur d'un ajournement de toute action contre la ligne Maginot, en dépit du désir d'Hitler de reprendre l'initiative des opérations contre les alliés.

Il n'est pas question d'évacuer les populations allemandes du Rhin supérieur

Vers le milieu de février dernier, des bruits circulaient à la frontière allemande, près de Bâle, selon lesquels les territoires situés en aval de Bâle sur la rive droite du Rhin seraient évacués dans un délai assez prochain.

Ces projets paraissent être ajournés car, d'après des renseignements recueillis à Bâle, les autorités allemandes ont donné à tous les agriculteurs de cette région l'ordre de commencer sans tarder l'ensemencement de leurs champs.

PETITES ANNONCES

A vendre : Amilcar 5 CV., 2 places. S'adresser: 1, rue des Capucins, Cahors.

CABRIOLET 401, 4 places, très bon état, à vendre. S'adresser : 5, quai Champollion.

VOUS VOULEZ VENDRE...
VOUS VOULEZ ACHETER...
TERRAINS, MAISONS PROPRIETES, etc...
ADRESSEZ-VOUS
à
L. CANTOGREL
AGENCE IMMOBILIERE DU LOT
MAISON DE CONFIANCE
4, rue des Jardiniers
à CAHORS

ETUDE DE
Me PIERRE DESPRATS
AVOUÉ A CAHORS
rue du Portail-Alban, n° 10

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Suivant exploit de Maître BOYER, huissier à Cahors, en date du dix-huit mars mil neuf cent quarante, notification a été faite, à la requête de Madame Marie-Louise DUCHESNES, sans profession, demeurant à Bel-Fast, commune de Puy-l'Evêque (Lot),

1° A Monsieur MONTARICOURT Léon, photographe, demeurant à Cahors, boulevard Gambetta, au nom et comme subrogé-tuteur des mineurs Michel-Joseph-Marie JAUFFRET et Jeanne-Marie-Thérèse JAUFFRET,

2° Et à Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal Civil de première instance de Cahors,

De l'expédition d'un acte fait au greffe dudit Tribunal, le huit février mil neuf cent quarante, enregistré, constatant le dépôt fait au greffe, ledit jour de l'expédition certifiée conforme, d'un acte passé devant Maître DAVEZAC, notaire à Puy-l'Evêque, le premier décembre mil neuf cent trente-neuf, enregistré, contenant vente par Monsieur Jean CALMON et Madame TAILLADE Camille, son épouse, veuve en premières noces de Monsieur Louis-Jean JAUFFRET et mère et tutrice des mineurs sus-nommés, demeurant ensemble à Cahors, numéro trois, rue Joachim-Murat, à Madame Marie-Louise DUCHESNES, sus-nommée, d'un immeuble en nature de maison d'habitation sis à Puy-l'Evêque, place du Mercadial, composé de rez-de-chaussée à usage de magasin, premier et deuxième étage et grenier au-dessus, figurant au plan cadastral de la commune de Puy-l'Evêque sous le numéro sept cent vingt, section B, pour une superficie de quatre-vingt-dix-neuf centiares, confrontant du devant à la place du Mercadial, du côté opposé à immeubles Roux, du troisième côté à immeubles Lafage et du dernier à la « Grand'Rue », moyennant le prix principal de vingt-six mille francs, outre les charges.

L'exploit sus-visé contenait déclaration à Monsieur le Procureur de la République, que la notification lui était faite en conformité de l'article 2194 du Code Civil, pour qu'il eût à requérir telles inscriptions d'hypothèques légales qu'il jugerait à propos dans le délai de deux mois, et que, faute de ce faire dans ce délai les immeubles vendus seraient et demeureraient purgés de toutes hypothèques de cette nature ; que les anciens propriétaires connus des dits immeubles étaient, indépendamment des vendeurs :

Madame DELPECH Jeanne, quand vivait, veuve non remariée de Monsieur Cyprien CALMON, domiciliée à Cahors, numéro trois, rue Joachim-Murat, ou elle est décédée le 29 août 1930.

Madame DELPECH, veuve CALMON, possédait cet immeuble à titre héréditaire depuis une époque remontant à plus de trente ans,

Et que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscriptions pour cause d'hypothèques légales, n'étant pas connus de l'acquéreur, la dite notification serait publiée conformément à l'avis du Conseil d'Etat du 9 mai 1807.

Pour insertion,

Pour Maître DESPRATS,
Le suppléant, signé : A. TASSART.

Feuilleton du « *Journal du Lot* » 50

L'AMOUR PIRATE

Par WILLAMSON

Adapté de l'anglais par Louis d'Arvers

— Voici M. Dook, annonça presqu'aussitôt l'hôtelier, je vois à son attitude que « ses amis » dont il est si fier, n'ont rien voulu lui offrir d'autre qu'un bock peut-être, et encore ! Je vais vous le présenter.

L'homme qui s'avançait avait l'air profondément découragé, mais dès qu'il vit qu'on le regardait, il tendit ses muscles, et il rectifia sa poitrine comme pour une parade.

Nick lui tendit la main après les présentations rituelles. Mais, malgré sa pitié pour la détresse visible du malheureux, son cœur ne pouvait s'ouvrir à la sympathie.

Le professeur Dook élevait son coude à la hauteur de son nez pour un salut des plus « up to date », qui décelait, croyait-il, le professeur de belles manières... ou des manières qu'il croyait être les belles au sens mondain du mot.

— C'est une petite brute, à qui j'aimerais administrer une correction, pensait l'infortuné Nick, qui eût volontiers envoyé l'homme au diable, n'eût été son désir de connaître ces maudits « usages du monde », qui pouvaient le rapprocher d'Angèle. Il était tellement sûr qu'elle ne devait fréquenter là-bas sur le continent que princes, ducs et marquis ! et si naïvement convaincu que ceux-ci ne ressemblaient pas aux autres hommes !

Cependant l'hôtelier se retirait discrètement, laissant les deux hommes arranger leurs affaires.

— Vous êtes diplômé d'Oxford ? demanda Nick pour entrer en matière.

— Oui, après avoir passé par Eton ! fit l'homme sur un ton d'assurance que Nick jugea détestable autant que faux. Cependant, Eton et Oxford lui donnaient connance.

— Tous les aînés de ma famille, depuis Charles II ont été dans l'armée, continuait le petit homme en se redressant, c'est ce que j'aurais aimé moi-même, mais mon frère aîné a la fortune et le titre, et moi je suis seulement troisième.

— Je comprends, fit Nick agacé, mais vos affaires personnelles ne regardent que vous. Je n'ai jamais été au collège ni dans aucune autre école, excepté l'école du soir, mais j'ai essayé de m'instruire moi-même en lisant, je ne peux pas, je suppose, en connaître autant que vous... Mais là n'est pas la question.

Pourrez-vous me donner des leçons sur un seul sujet. Je désire apprendre ce qu'on peut faire et ce qu'on doit éviter dans la haute société.

Il parlait hâtivement, un peu honteux de lui-même, et avec l'intuition que cet homme n'était pas celui qu'il cherchait.

— Rien de plus facile ! s'exclamait M. Dook, je comptais quitter cette ennuyeuse petite ville, mais si vos conditions sont avantageuses, je prolongerai volontiers mon séjour.

Une fois encore Nick eut la tentation de boxer le bonhomme, mais la pensée d'Angèle le retint, et il décida qu'il essaierait quand même une ou deux leçons.

Quelques minutes plus tard, tous arrangements pris, à la grande satisfaction du prétendu frère d'un grand-duc, Nick devait apprendre plus tard que le personnage était simplement un ancien décorateur, qui avait été chassé pour indélicatesse d'un établissement de meubles.

Bien entendu il n'avait jamais passé par aucune école et n'avait vu le grand monde que dans ses rapports de payé à payeur.

Deux jours durant, Nick subit le bonhomme, y trouvant seulement un aliment à sa gaieté naturelle, qui se trahissait de temps à autre par un éclat de rire intempestif.

— Toutes ces choses sont évidemment très nouvelles pour moi, et peut-être très gentilles pour les gens de votre sorte, lui dit-il enfin, mais je ne peux vraiment m'accoutumer à elles !

Vous me mettez beaucoup de cartes en mains, ajouta-t-il, cherchant à garder poliment son sérieux, mais je ne saurais jamais m'en servir, alors elles deviennent inutiles.

Et se moquant de lui-même autant que du petit farceur qui le prenait vraisemblablement pour un benêt, il rit franchement pour conclure.

— Non, vraiment, cher Monsieur, je ne me vois pas levant le petit doigt en l'air pour boire une tasse de café ! J'aimerais mieux renoncer au café jusqu'à mon dernier jour !

Donc, à partir d'aujourd'hui, je vous rends votre liberté, à vous et à vos belles manières qui ne sont décidément pas mon fait !

Fort heureusement pour le décorateur enseigneur de bonnes manières, la note payée royalement fut compensatrice de l'humiliation de M. Dook.

Il avait eu la malchance de tomber sur un homme intelligent ! Mais du moins il était généreux...

Nick était sincèrement honteux de lui-même. Il avait agi comme un enfant ou comme un fou. Dès la première leçon, son instinct l'avait averti que l'homme était, non seulement un bohême, mais un farceur ; pourtant il s'était obstiné sottement.

Mais au troisième jour, il avait usé toute sa provision de patience. Et délivré du cauchemar, il ouvrit toute grande son âme sur les vastes horizons devant sa demeure et se sentit réhabilité en soi-même !

Comme il entrait dans le salon du presbytère pour y saluer la femme du recteur, il y trouva la jeune institutrice qui était reçue avec une gravité amusante par la fillette du pasteur.

Celle-ci se croyait tenue de faire prendre patience aux visiteurs de sa mère en attendant son retour.

Elle présenta l'un à l'autre Nick et Miss Sarah, après quoi il lui parut sans doute qu'on avait plus besoin d'elle et elle disparut.

— Je ne sais pas si vous vous souvenez de moi, Monsieur Hillard ? dit la jeune fille, mais je me souviens parfaitement de vous.

— Je me souviens également de vous, dit-il, charmé que les explications fournies par l'hôtelier l'aient mis au courant.

En principe, une jeune personne pour qui Isidora Dène avait été cruelle, et pour qui Angèle May avait été bonne, lui était sacrée.

— C'est à Santa-Barbara que nous nous sommes rencontrés.

— Quoi, vraiment, vous vous souvenez, Monsieur Hillard ? En ce cas vous pouvez me donner des nouvelles de la délicieuse jeune dame qui a été si bonne pour moi ? Je n'ai jamais rencontré une femme aussi parfaitement belle, et en même temps aussi bonne !

Nick aurait volontiers embrassé les mains gantées de vulgaires gants de fil, mais il répondit avec beaucoup de calme qu'il y avait déjà quelque temps qu'il n'avait vu Mrs Angèle May. Elle doit être présentement à San-Francisco, ajouta-t-il, elle fait bâtir dans les environs.

Il parlait posément, mais la jeune fille comprit que quelque chose était arrivé... quelque chose de méchant — et d'injuste sûrement — qui avait séparé ces deux êtres si bien faits pour s'entendre.

Evidemment, lui en souffrait. Mais elle ?

Elle se le demandait en continuant de converser avec lui, cherchant à le mieux connaître.

La femme du pasteur n'arrivant pas lui en donna tout loisir. Ils causaient depuis plus d'une heure quand elle arriva pour constater qu'ils semblaient être les meilleurs amis du monde.

Sarah n'était certes pas jolie, mais elle avait le charme des natures bonnes et enjouées. Par surcroît, elle était intelligente et cultivée.

Nick eut plaisir à mettre à sa disposition toute sa bibliothèque qui avait été pour lui une si grande ressource et qui ne manquerait pas de servir la jeune institutrice.

Ainsi, leur bonne camaraderie s'alimenta à leurs discussions sur les livres qu'il lui prêtait et sur lesquels il aimait l'entendre discuter.

Ce fut au cours de l'une de ces causeries qu'il apprit que le fameux professeur de bonnes manières avait disparu sans payer ses dettes.

(*A suivre*).